

UNIVERSITÉ  
**PAUL  
VALÉRY**  
MONTPELLIER 3

**2020  
2021**



# LE GUIDE DE L'ÉTUDIANT

[www.univ-montp3.fr](http://www.univ-montp3.fr)

---

Chères étudiantes, chers étudiants

À l'heure où je m'adresse à vous chères étudiantes, chers étudiants, la situation sanitaire liée au Covid-19 nous impose toujours des mesures de distanciation et de gestes barrières pour lutter contre la propagation du virus. Les universités ont été fermées du 16 mars au 11 mai et rouvertes seulement aux membres du personnel, selon un plan de reprise d'activité très précis, à partir du 11 mai.

Malgré cette situation inédite et éprouvante, toutes les équipes et l'ensemble de la communauté ont été néanmoins sur le pont pour œuvrer au fonctionnement de l'Université et à la préparation de votre prochaine rentrée universitaire 2020 /2021. Nous sommes heureux de vous accueillir dans votre université qui, comme vous le verrez, est en pleine transformation pour vous offrir un campus plus beau et plus fonctionnel.

Toute la communauté universitaire espère que la rentrée universitaire 2020/2021 pourra se passer dans des conditions optimales, mais à cette heure nous ne savons pas quel sera l'état de la crise sanitaire en septembre.

Dans tous les cas, sachez que tout sera mis en œuvre pour que vous soyez accueillis et accompagnés que ce soit en distanciel ou en présentiel, dans les meilleures conditions et que vous ayez une expérience de la vie universitaire qui soit digne de ce nom. Vous serez informés en temps et en heure de toutes les modalités pratiques, s'il y a lieu, liées à la particularité de la situation. Nous sommes particulièrement sensibles au bon accueil qui est dû aux néo-étudiant·e·s après l'année de Terminale difficile que vous avez eue. Un effort particulier sera fait pour vous aider à réussir votre nouvelle vie d'étudiant·e.

---

## **Rentrée universitaire 2020**

Retrouvez les dernières informations et actualités sur :  
[www.univ-montp3.fr/fr/réussir-sa-rentree](http://www.univ-montp3.fr/fr/réussir-sa-rentree)

---

# ÉDITO

## BIENVENUE DANS VOTRE UNIVERSITÉ

Ce guide sera votre mémento tout au long de votre première année universitaire, il est destiné à faciliter votre accueil au sein de notre établissement et à vous aider à mieux connaître l'Université qui deviendra, au cours des semaines à venir, la vôtre.

Dès votre arrivée sur le campus, vous constaterez la présence de nouveaux bâtiments en construction destinés à améliorer les capacités d'accueil des étudiant-e-s et le confort de chacun-e dans la progression de son cursus universitaire.

En plus de tous les services et offres de formations dispensées par les facultés, instituts, écoles doctorales, SUFCO, que vous trouverez décrits ici, vous aurez dans quelques mois à votre disposition l'Atrium ou learning center doté de toutes les technologies nouvelles, sur le modèle d'une bibliothèque universitaire ultra moderne, puis à l'horizon 2022, le projet Nexus, résolument tourné vers l'innovation et les humanités numériques, destiné à mieux vous préparer aux métiers de demain et un aménagement du cœur de campus fraîchement rénové et modèle de biodiversité.

Votre campus est décliné sur 3 sites : Route de Mende au nord de la ville, Saint-Charles en centre-ville dédié à la recherche et Du-Guesclin à Béziers.

Campus classé et labellisé patrimoine du XX<sup>ème</sup> siècle, vous aurez plaisir à le parcourir et découvrir la végétation méditerranéenne et les espaces verts aux interours, et à la belle saison profiter des espaces de convivialité.

Vous allez découvrir votre faculté, votre institut et votre filière, mais aussi la possibilité de vous ouvrir à de nouvelles pratiques culturelles, sportives et citoyennes. Plus de 300 manifestations dans tous les domaines sont organisées sur le campus chaque année auxquelles vous pourrez participer.

Notre Université est aussi un espace d'inventivité et de culture, son rôle d'acteur majeur de la culture est reconnu et structuré autour du Centre Culturel Universitaire qui regroupe 3 équipements importants dont vous pourrez bénéficier : le Théâtre La Vignette, labellisé «Scène conventionnée d'intérêt national», le Musée des Moulages et l'orchestre symphonique !

Il me reste à vous souhaiter bonne lecture de ce mémento et surtout, une excellente et constructive année pleine de réussite au sein de notre Université.



Patrick Gilli  
Président de l'Université Paul-Valéry Montpellier 3

# APPEL D'URGENCE

(Secours à personnes, incendie, acte de malveillance, vols, agression)

Appellez le PC sécurité de l'Université en composant :

Site Route de Mende : **04 67 14 23 67** (ou le **11** depuis un poste fixe)

Site Saint-Charles : **04 11 75 70 10** (ou le **14** depuis un poste fixe)

Autres sites : prévenir les personnels présents

*(enregistrez ces numéros dans vos téléphones portables)*

## EN CAS D'URGENCE ABSOLUE

(personne inconsciente, arrêt cardiaque, hémorragie...)

Appellez immédiatement les secours publics au **112** ou **15**

**114** pour les personnes malentendantes

Prévenez également le PC sécurité de l'Université au

**04 67 14 23 67**

# Pour la sécurité de tous

Le port du masque est obligatoire dans l'enceinte de l'Université



Avant de mettre le masque, lavez-vous les mains



Tournez le masque dans la bonne direction (bord rigide en haut)



Pincez le bord rigide pour l'ajuster à votre nez



Pour le retirer, ne touchez que les attaches



Jetez le masque après usage et lavez-vous les mains



Pour les masques réutilisables : lavez-les à la machine, au moins 30 mn à 60° minimum

## Attention : ce masque ne remplace pas les gestes barrières.



Lavez-vous les mains régulièrement



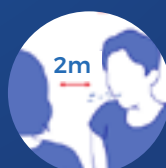
Toussez ou éternuez dans votre coude ou dans un mouchoir jetable



Utilisez un mouchoir à usage unique et jetez-le



Saluez sans se serrer la main, évitez les embrassades



Respecter une distance de 2 mètres



L'UNIVERSITÉ  
PAUL-VALÉRY  
SE TRANSFORME

Atrium

# SOMMAIRE

---

## LES INDISPENSABLES DE LA RENTRÉE

- 10 S'inscrire
- 12 Gérer son emploi du temps
- 14 Se repérer
- 16 La présidence
- 17 Utiliser sa carte d'étudiant
- 18 Se connecter

---

## DÉCOUVRIR

- 22 Chiffres clés
- 23 UFR, Institut, Écoles doctorales et SUFCO

---

## ÉTUDIER

- 36 Examens
- 37 Environnement Numérique de Travail (ENT)
- 41 Pavillon informatique
- 42 Réussir et s'insérer professionnellement

---

## VIVRE À L'UNIVERSITÉ

- 57 Culture
- 61 Animation du campus
- 65 Santé et sécurité au travail
- 66 Citoyenneté et développement durable

---

**10 S'INSCRIRE**

---

**12 GÉRER SON EMPLOI DU TEMPS**

---

**14 SE REPÉRER**

---

**16 LA PRÉSIDENTE**

---

**17 UTILISER SA CARTE D'ÉTUDIANT**

---

**18 SE CONNECTER**



The image features a vibrant orange color palette. A large, irregular, solid orange shape dominates the center, serving as a background for the text. Behind this shape, there are several layers of thin, light orange lines that create a sense of depth and movement, resembling wavy patterns or a stylized fingerprint. Scattered around the central area are smaller orange elements: a four-pointed starburst at the top, a teardrop shape above the main blob, a small circle to its left, and another teardrop shape at the bottom left.

LES  
**INDISPENSABLES**  
DE LA RENTRÉE

# S'INSCRIRE

Votre inscription à l'Université se déroule en deux temps :

## 1 - L'INSCRIPTION ADMINISTRATIVE

Elle est annuelle et obligatoire. Le calendrier et les procédures d'inscription doivent être respectés. Les inscriptions débutent **mercredi 8 juillet 2020**.

Dès le lendemain de votre inscription administrative, vous devez valider votre Environnement Numérique de Travail (ENT).

Les réinscriptions auront lieu sur l'ENT du 20 juillet à 14h au 24 juillet midi ; et du 24 août à 14h au 21 septembre midi. Les réinscriptions sont prolongées jusqu'au 23 octobre midi pour l'EAD (l'Enseignement À Distance), les Masters 2 et les DU (Diplômes Universitaires).

### À NOTER :

Si vous rencontrez des difficultés pour vous inscrire, une assistance par mail et par téléphone ouvrira du 1er au 24 juillet, puis du 24 août au 23 octobre, de 9h à 17h

[des\\_ia@univ-montp3.fr](mailto:des_ia@univ-montp3.fr)

Tél : 04 67 14 20 55

## 2 - L'INSCRIPTION AUX CONTRÔLES DES CONNAISSANCES OU INSCRIPTION PÉDAGOGIQUE

C'est l'inscription aux cours et aux examens : elle se fait après l'inscription administrative, en septembre, **depuis votre ENT**. En cas de problème, rapprochez-vous de votre Unité de Formation et de Recherche (UFR) ou Institut.

### ATTENTION !

L'inscription pédagogique est obligatoire, si elle n'est pas réalisée, vous ne pourrez pas passer vos examens. En tant que boursier, vous risquez de perdre vos droits à la bourse d'enseignement supérieur pour l'année en cours.

## ÉTUDIANTS FRANÇAIS ET ÉTUDIANTS À DISTANCE

Direction des Études et de la Scolarité (DES)

Bâtiment administratif L

Tout au long de l'année :

Du lundi au vendredi de

8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30

Tél : 04 67 14 54 35

Pendant les inscriptions administratives :

Pour toute question liée aux inscriptions administratives, contactez

[des\\_ia@univmontp3.fr](mailto:des_ia@univmontp3.fr)

Pour toute question liée aux diplômes ou aux résultats, contactez

[des\\_resultats@univ-montp3.fr](mailto:des_resultats@univ-montp3.fr)

## ÉTUDIANTS À BÉZIERS

Centre Du-Guesclin, Béziers,

Tél : 04 67 31 80 81

[beziers@univ-montp3.fr](mailto:beziers@univ-montp3.fr)

SAEH Bureau 110 dans la BU

Tél : 04 67 31 89 22

Bibliothèque universitaire

Ouverte de mi-septembre à mi-juillet

Tél : 04 67 31 80 83

SUFCO Bureau 101

Tél : 04 67 31 88 23

## STAGIAIRES DE LA FORMATION CONTINUE ET EN ALTERNANCE

Service Universitaire de Formation Continue (SUFCO)

Bâtiment B, 4<sup>e</sup> étage

Tél : 04 67 14 55 82

[sufco@univ-montp3.fr](mailto:sufco@univ-montp3.fr)

## ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX

Direction des Relations Internationales et de la Francophonie

Bâtiment I

Voir paragraphe « S'ouvrir sur le Monde »

Page 51

L'Université Paul-Valéry Montpellier 3 a reçu le label « Bienvenue en France » délivré aux établissements ayant mis en œuvre des dispositifs attestant de la qualité d'accueil de ses étudiants internationaux



## ÉTUDIANTS EN SITUATION DE HANDICAP

Bureau d'Accueil bâtiment K - SAE-SH

Tous les jours de 10h à 12h et de 14h à 16h

Tél : 04 67 14 21 43

[etud.handi@univ-montp3.fr](mailto:etud.handi@univ-montp3.fr)

## ÉTUDIANTS EN CONTRAT D'APPRENTISSAGE

CFA régional de l'Enseignement Supérieur

99 avenue d'Occitanie à Montpellier

Tél : 04 34 43 21 30

[cfa-ensuplr@umontpellier.fr](mailto:cfa-ensuplr@umontpellier.fr)

## LE SAVIEZ-VOUS ?

Vous pouvez bénéficier d'un tutorat d'accueil, d'accompagnement pédagogique ou documentaire. Contactez votre UFR ou votre Institut.

# GÉRER SON EMPLOI DU TEMPS

SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE	JANVIER	FÉVRIER
MA 1	JE 1	DI 1 Toussaint	MA 1	VE 1 Jour de l'an	1
ME 2	VE 2	LU 2	ME 2	SA 2	2
JE 3	SA 3	MA 3	JE 3	DI 3	3
VE 4	DI 4	ME 4	VE 4	LU 4	4
SA 5	LU 5	JE 5	SA 5	MA 5	5
DI 6	MA 6	VE 6	DI 6	ME 6	6
LU 7	ME 7	SA 7	LU 7	JE 7	7
MA 8	JE 8	DI 8	MA 8	VE 8	8
ME 9 Pré-rentree L1	VE 9	LU 9	ME 9 12	SA 9	9
JE 10	SA 10	MA 10	JE 10	DI 10	10
VE 11	DI 11	ME 11 Armistice 1918	VE 11	LU 11	11
SA 12	LU 12	JE 12	SA 12	MA 12 éval informatique en présentiel	12
DI 13	MA 13	VE 13	DI 13	ME 13 2 <sup>nde</sup> évaluation S 1/3/5	13
LU 14	ME 14	SA 14	LU 14	JE 14	14
MA 15	JE 15	DI 15	MA 15	VE 15	15
ME 16 1	VE 16	LU 16	ME 16 Gros effectifs S 1/3/5	SA 16	16
JE 17	SA 17	MA 17	JE 17	DI 17	17
VE 18	DI 18	ME 18	VE 18	LU 18	18
SA 19	LU 19	JE 19	SA 19	MA 19	19
DI 20	MA 20	VE 20	DI 20	ME 20 2 <sup>nde</sup> Eval + 2 <sup>nde</sup> Eval Gros effectifs S1/3/5	20
LU 21	ME 21	SA 21	LU 21	JE 21	21
MA 22	JE 22	DI 22	MA 22	VE 22	22
ME 23	VE 23	LU 23	ME 23	SA 23	23
JE 24	SA 24	MA 24	JE 24	DI 24	24
VE 25	DI 25	ME 25	VE 25 Noël	LU 25	25
SA 26	LU 26	JE 26	SA 26	MA 26	26
DI 27	MA 27	VE 27	DI 27	ME 27 1	27
LU 28	ME 28	SA 28	LU 28	JE 28	28
MA 29	JE 29	DI 29	MA 29	VE 29	
ME 30	VE 30	LU 30	ME 30	SA 30	
	SA 31		JE 31	DI 31	

Enseignements pouvant donner lieu à examen (semestres impairs 1, 3, 5)

Examens semestres impairs (1, 3, 5)

Enseignements pouvant donner lieu à examen (semestres pairs 2,4,6)

Examens semestres pairs (2,4,6) / 1<sup>re</sup> évaluation EAD / 2<sup>nde</sup> évaluation EAD (Enseignement À Distance)

	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET
	LU 1	JE 1	SA 1 Fête du travail	MA 1	JE 1
	MA 2	VE 2	DI 2	ME 2	VE 2
	ME 3	SA 3	LU 3	JE 3	SA 3
	JE 4	DI 4	MA 4	VE 4	DI 4
	VE 5	LU 5 Pâques	ME 5	SA 5	LU 5
	SA 6	MA 6	JE 6	DI 6	MA 6
	DI 7	ME 7	VE 7	LU 7	ME 7
	LU 8	JE 8	SA 8 8 mai 1945	MA 8	JE 8
	MA 9	VE 9	DI 9	ME 9	VE 9
	ME 10	SA 10	LU 10	JE 10	SA 10
	JE 11	DI 11	MA 11	VE 11	DI 11
	VE 12	LU 12	ME 12	SA 12	LU 12
	SA 13	MA 13	JE 13 Ascension	DI 13	MA 13
	DI 14	ME 14	VE 14 Journée PDT	LU 14	ME 14 Fête nationale
	LU 15	JE 15	SA 15	MA 15	JE 15
	MA 16	VE 16	DI 16	ME 16	VE 16
	ME 17	SA 17	LU 17	JE 17	SA 17
	JE 18	DI 18	MA 18	VE 18	DI 18
	VE 19	LU 19	ME 19	SA 19	LU 19
	SA 20	MA 20	JE 20	DI 20	MA 20
	DI 21	ME 21 12	VE 21	LU 21	ME 21
	LU 22	JE 22	SA 22	MA 22	JE 22
	MA 23	VE 23	DI 23	ME 23	VE 23
	ME 24	SA 24	LU 24 Pentecôte	JE 24	SA 24
	JE 25	DI 25	MA 25	VE 25	DI 25
	VE 26	LU 26	ME 26	SA 26	LU 26
	SA 27	MA 27	JE 27	DI 27	MA 27
	DI 28	ME 28	VE 28	LU 28	ME 28
	LU 29	JE 29	SA 29	MA 29	JE 29
	MA 30	VE 30	DI 30	ME 30	VE 30
	ME 31		LU 31 éval informatique en présentiel		SA 31

- Éval informatique en présentiel
- Congés universitaires / Jours fériés
- Pré-rentree L1

# SE REPÉRER

## ADMINISTRATION

- O** Accueil - Informations
- L** Présidence
- L** Direction des Études et de la Scolarité - DES (rez-de-chaussée)
- I** Direction des Relations Internationales et de la Francophonie - DRIF
- K** Service Accueil des Étudiants en Situation de Handicap - SAESH

## ÉQUIPEMENTS CULTURELS / SERVICES COMMUNS

- U** Service Commun Universitaire d'Information, d'Orientation et d'Insertion Professionnelle - SCUIO-IP
- U** Service Universitaire d'Action Physique et Sportive - SUAPS
- U** Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé - SUMPPS
- U** Service de la Vie Étudiante - SVE
- T** Maison des Étudiants - MDE
- S** Bibliothèque Universitaire
- H** Théâtre La Vignette
- M** Musée des Moulages
- U** Salle Charles-Camproux
- T** Salle Jean-Moulin

## ACCUEILS UFR / SALLES DE COURS

- H** UFR 1 - (1<sup>er</sup> étage) Faculté des lettres, arts, philosophie, psychanalyse
- G** UFR 2 - (2<sup>ème</sup> étage) Faculté de langues et cultures étrangères régionales
- C** UFR 3 - (rez-de-chaussée) Faculté des sciences humaines et sciences de l'environnement
- A** UFR 4 - (rez-de-chaussée) Faculté des sciences sociales, des organisations et des institutions
- B** UFR 5 - (2<sup>ème</sup> étage) Faculté des sciences du sujet et de la société
- C** UFR 6 - (1<sup>er</sup> étage) Faculté d'éducation et des sciences pour les LLASHS
- I** IEFÉ - Institut d'Études Françaises pour Étrangers
- E** ITIC - (rez-de-chaussée) Institut des Technosciences de l'Information et de la Communication
- B** SUFCO - (4<sup>ème</sup> étage) Service Universitaire de la Formation Continue
- P** Pavillon informatique / accueil ENT
- N** Salles des poètes (Pierre-Reverdy, Charles-Cros, Bobby-Lapointe, Valery-Larbaud)
- S** Salles de cours (BUG, BU<sub>s1</sub>, BU<sub>s2</sub>)
- G** Pavillons d'enseignement (P1, P2, P3, P4, P5, P6, P8)
- Y** Amphithéâtres



# LA PRÉSIDENCE



Patrick GILLI

Président



Maud MORLAAS-COURTIES

Vice-présidente  
Conseil d'administration



Jean-Michel GANTEAU

Vice-président  
Conseil scientifique



Julien VIDAL

Vice-président  
Conseil des études et  
de la Vie universitaire



Anne-Marie MOTARD

Vice-présidente déléguée  
aux Relations internationales  
et à la francophonie



François PEREA

Vice-président  
délégué au Numérique



Nathalie MOUREAU

Vice-présidente  
déléguée à la Culture



Pascal CHEVALIER

Vice-président  
délégué au Patrimoine



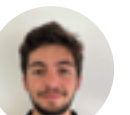
Sylvain DURAND

Vice-président délégué  
à la Vie de campus



Marc DEDEIRE

Vice-président délégué à  
la Professionnalisation et  
relations avec le monde  
socio-économique



Edgar BRUEL

Vice-président Étudiant-e-s



# UTILISER SA CARTE D'ÉTUDIANT

Cette carte est une pièce d'identité étudiante, mais aussi un porte-monnaie électronique IZLY. Elle vous permet d'accéder à de multiples services.

## POUR RETIRER VOTRE CARTE

Vous devez présenter votre pièce d'identité ainsi que votre certificat de scolarité.

Lieu et dates de retrait sont précisés sur :

[www.univ-montp3.fr/fr/réussir-sa-rentree](http://www.univ-montp3.fr/fr/réussir-sa-rentree)

La carte d'étudiant doit impérativement être présentée chaque fois que vous passez un examen.

La carte IZLY, permet également de :

- Payer dans toutes les structures de restaurations du Crous de Montpellier-Occitanie ainsi que dans les distributeurs automatiques ;
- Accéder au service des sports (SUAPS) ;
- Accéder au prêt d'ouvrages au sein de la Bibliothèque Interuniversitaire de Montpellier.

## UN PROBLÈME ?

- Pour un problème technique lié à la validation de votre compte ENT de l'UPVM3, contactez [sos-cartems@univ-montp3.fr](mailto:sos-cartems@univ-montp3.fr)
- Pour un problème lié à l'activation de votre compte IZLY ou un problème de paiement, rendez-vous sur [izly.fr](http://izly.fr)
- Une permanence IZLY est ouverte au Crous de Montpellier (2, rue Monteil - Arrêt de tram ligne 1 « Boutonnet ») du lundi au vendredi de 12h30 à 16h.

## POUR PLUS D'INFOS

[www.crous-montpellier.fr](http://www.crous-montpellier.fr)

# SE CONNECTER

Dès le lendemain de votre inscription administrative, vous devez valider votre compte pour pouvoir accéder à votre Environnement Numérique de Travail (ENT). Bénéficiez de celui-ci où que vous soyez, sur le campus comme à l'extérieur.

## POUR EFFECTUER VOTRE PREMIÈRE CONNEXION

- Munissez-vous de votre identifiant et de votre mot de passe provisoire ;
- Rendez-vous sur la page d'authentification de l'ENT ;
- Allez sur « Nouveau à l'Université ? Validez votre compte » ;
- Suivez les différentes étapes de saisies.

**Sur l'ENT**, accédez à de nombreux services et ressources en ligne : messagerie électronique (à consulter régulièrement), inscriptions administratives et pédagogiques, accès aux attestations de résultats, contrat pédagogique, conventions de stage, accès à la bibliothèque universitaire, plateforme pédagogique Moodle, assistance...

## WI-FI

Deux réseaux sont disponibles : UM3-PortailWifi, Eduroam.

Pour connaître leurs spécificités connectez-vous au site internet de l'Université.

[www.univ-montp3.fr/fr/service/accès-réseau-wifi-étudiant](http://www.univ-montp3.fr/fr/service/accès-réseau-wifi-étudiant)

## BESOIN D'AIDE ?

Le point « outils numériques » vous accueille et vous accompagne en septembre, de 9h à 17h.

En dehors de ces créneaux, contactez [sos-ent@univ-montp3.fr](mailto:sos-ent@univ-montp3.fr) en indiquant vos nom, prénom, numéro d'étudiant et le diplôme préparé.

---

## SUIVEZ-NOUS

### SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

@univpaulvalery

-  [www.fb.com/univpaulvalery](https://www.facebook.com/univpaulvalery)
-  [www.twitter.com/univpaulvalery](https://www.twitter.com/univpaulvalery)
-  [www.linkedin.com/edu/school?id=12553](https://www.linkedin.com/edu/school?id=12553)
-  [www.instagram.com/univpaulvalery](https://www.instagram.com/univpaulvalery)
-  <https://www.youtube.com/c/univpaulvalery>

### SUR LE WEB

[www.univ-montp3.fr](http://www.univ-montp3.fr)

### LES ÉCRANS D'INFORMATIONS

Des informations pratiques à destination des étudiants sont diffusées quotidiennement sur les 13 écrans que compte l'Université dans les bâtiments A, B, C, D, E, G, H, L, O, BU et SCUIO-IP.

### ASTUCE SITE WEB

Vous cherchez une information? Utilisez le moteur de recherche du site web (la loupe) en tapant votre mot clé (exemple : « calendrier universitaire », « examens »).

---

## **22 CHIFFRES CLÉS**

---

## **23 UFR, INSTITUT, ÉCOLES DOCTORALES ET SUFCO**



**DÉCOUVRIR**

# CHIFFRES CLÉS

## 21 000 ÉTUDIANTS

dont 4 000 étudiants internationaux

Plus de 137 nationalités réparties sur les 5 continents

1 200 étudiants inscrits à l'IEFE (Institut universitaire d'Enseignement du Français langue Étrangère) labellisé qualité FLE (Français Langue Étrangère)

693 chercheurs et enseignants-chercheurs

20 unités de recherche

2 écoles doctorales

240 diplômes préparés, de la Licence au Doctorat

dont 53 Doctorats, 47 mentions de Master, 29 Licences, 53 DU (Diplômes Universitaires), 2 DUT

Première université française pour son offre de diplômes en Enseignement À Distance (EAD) de la Licence au Doctorat

492 personnels administratifs et techniques

1 Musée des Moulages unique en France

1 Théâtre La Vignette « scène conventionnée d'intérêt national »

1 Orchestre symphonique

1 Centre Culturel Universitaire

1 Centre International de Musique Médiévale (CIMM)

1 Maison Des Étudiants

## UNE UNIVERSITÉ SUR TROIS SITES

**LE SITE PAUL-VALÉRY** (route de Mende à Montpellier) est le siège de l'Université. Labellisé « Patrimoine du XX<sup>e</sup> siècle », ce campus de 10,5 hectares, comprend également la Bibliothèque universitaire, le Théâtre La Vignette, le Musée des Moulages et la Maison des Étudiants.

**LE SITE SAINT-CHARLES** (rue du Professeur Henri Serres à Montpellier), situé en centre-ville, accueille dans des bâtiments classés à l'inventaire historique (XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècle) les activités de recherche et les formations qui leur sont liées (master et doctorat).

**LE CENTRE DU-GUESCLIN** (3 allées Doyen-Nerson à Béziers) est depuis 1996 l'antenne biterroise de l'Université Paul-Valéry Montpellier 3. Véritable campus à part entière, il comprend plusieurs salles multimédias, un amphithéâtre de 380 places et une bibliothèque annexe de la BIU.

# UFR, INSTITUT, ÉCOLES DOCTORALES & SUFCO



Mail central

# UNE UNIVERSITÉ COMPOSÉE DE 6 UFR ET D'UN INSTITUT

Communément appelées facultés ou UFR (Unité de Formation et de Recherche), les composantes associent plusieurs départements de formation et travaillent étroitement avec différents laboratoires de recherche autour d'un champ disciplinaire. L'Université Paul-Valéry compte 6 UFR et un Institut.

---

## **UFR 1 : FACULTÉ DES LETTRES, ARTS, PHILOSOPHIE, PSYCHANALYSE**

Directrice : Corinne Saminadayar-Perrin – Directeur adjoint : Éric Villagordo

La Faculté des Lettres, arts, philosophie, psychanalyse offre un enseignement diversifié dans le domaine des Humanités : Langues anciennes (grec, latin), Littératures française et comparée, Philosophie, Psychanalyse, et dans celui des Arts : Théâtre et spectacle vivant, Cinéma et audiovisuel, Arts numériques, Musique / Musicologie, Arts plastiques, Danse.

La recherche s'effectue dans plusieurs centres de recherche : IRCL (Institut de recherche sur la Renaissance, l'âge Classique et les Lumières), RIRRA 21 (Représenter, Inventer la Réalité, du Romantisme à l'Aube du XXI<sup>e</sup> siècle), CRISES (Centre de Recherches Interdisciplinaires en Sciences humaines et Sociales), IRIEC (Institut de Recherche Intersite d'Études Culturelles).

Elle accueille plus de 4 500 étudiants inscrits dans les Licences, les Licences professionnelles, les Masters, les Diplômes d'Université (Psychothérapeute, Musicothérapie / Musicothérapeute, Étude et pratique du français-orthophonie et Métiers des bibliothèques), les Certificats de compétence en langues anciennes (latin et grec ancien) et les Préparations aux concours (préparations à l'Agrégation).

[ufr1@univ-montp3.fr](mailto:ufr1@univ-montp3.fr) - Bâtiment H, 1<sup>er</sup> étage



## UFR 2 : FACULTÉ DES LANGUES ET CULTURES ÉTRANGÈRES ET RÉGIONALES (LCER)

Directrice : Mme Nathalie SAGNES ALEM

Vice-Directrice : Mme Marie-Christine MUNOZ LEVI

La Faculté de Langues et Cultures Étrangères et Régionales accueille quelque 3 200 étudiants se répartissant entre la filière LLCER (Langues, Littératures et Civilisations Étrangères et Régionales) et la filière LEA (Langues Étrangères Appliquées). Elle dispense également des enseignements de Langues pour Spécialistes d'Autres Disciplines (LANSAD) à l'ensemble des étudiants de l'Université.

10 langues (allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, grec moderne, italien, occitan, portugais, russe) sont offertes en Licence et Master LLCER et/ou LEA ; 2 (catalan et hébreu) sont ouvertes exclusivement en LANSAD. En outre, des diplômes universitaires viennent compléter cette offre. L'UFR 2 propose des préparations permettant une solide formation théorique pouvant conduire les étudiants jusqu'à la recherche, ainsi qu'une bonne insertion professionnelle résultant de l'acquisition de compétences spécifiques en relation avec les milieux professionnels.

[ufr2@univ-montp3.fr](mailto:ufr2@univ-montp3.fr) - Bâtiment G, 2<sup>e</sup> étage



## UFR 3 : FACULTÉ DES SCIENCES HUMAINES ET DES SCIENCES DE L'ENVIRONNEMENT

Directeur : Pr Laurent Chapelon - Directeur adjoint : Pr Eric Perrin Saminadayar

La Faculté des Sciences Humaines et des Sciences de l'Environnement accueille 2 800 étudiants en formation initiale et continue.

Elle est organisée en 4 départements : Histoire, Géographie-Aménagement, Histoire de l'art et Archéologie, Biologie-Écologie-Environnement. Avec 7 parcours de Licence, 1 parcours de Licence Pro, 27 parcours de Master, 6 DU et 3 Prépas, elle possède l'une des offres de formation les plus étoffées de France en Sciences Humaines et Sciences de l'Environnement.

Nos étudiants suivent une formation de haut niveau dans des domaines de pointe à forte insertion professionnelle. Pour cela, ils bénéficient d'un accès privilégié aux réseaux professionnels de la Faculté facilitant leurs recherches de stages et d'emplois. Ils profitent de conditions de travail particulièrement propices à leur réussite et d'un encadrement personnalisé. La Faculté est ainsi une porte d'accès privilégiée à un large panel de métiers dont ceux de l'enseignement et de la recherche. Elle prend appui sur 6 équipes de recherche de renommée internationale qui favorisent la poursuite d'études en Doctorat.

[ufr3@univ-montp3.fr](mailto:ufr3@univ-montp3.fr) – Bâtiment C, rez-de-chaussée



# UFR 4 : FACULTÉ DES SCIENCES SOCIALES, DES ORGANISATIONS ET DES INSTITUTIONS

Directeur : Adda Benslimane

La Faculté des Sciences Sociales, des Organisations et des Institutions forme des responsables, des cadres fonctionnels ou opérationnels performants et ouverts aux entreprises et organisations mondialisées dans un environnement de plus en plus compétitif.

Composante de l'Université Paul-Valéry Montpellier 3 internationalement reconnue, elle adosse ses programmes de Master à une recherche académique de qualité. Elle accueille des étudiants spécialistes inscrits dans les licences, les masters, le doctorat et les préparations aux concours et des non-spécialistes qui suivent des enseignements du domaine du Droit, de l'Économie et de la Gestion (DEG) ou des Sciences Humaines et Sociales (SHS).

[ufr4@univ-montp3.fr](mailto:ufr4@univ-montp3.fr) - Bâtiment A, rez-de-chaussée



# UFR 5 : FACULTÉ DES SCIENCES DU SUJET ET DE LA SOCIÉTÉ

Directrice : Pr Arielle Syssau-Vaccarella - Directeur Adjoint : Pr Philippe Joron

La Faculté des Sciences du Sujet et de la Société est une composante d'enseignement et de recherche de l'Université Paul-Valéry Montpellier 3 qui réunit 3 départements disciplinaires : Psychologie, Sociologie, Ethnologie, lesquels portent 4 mentions de Licence (Psychologie, Ethnologie et Anthropologie, Sociologie, et Sciences Sanitaires et Sociales), 2 licences professionnelles (Parcours Relations Presse et Relations Médias ; Parcours Gestionnaire en intervention sanitaire et sociale en Gérontologie), 6 mentions de Masters et 3 Diplômes d'Université (Accompagnement du proche aidant pour les professionnels, Prises en charge neuropsychologiques des atteintes cérébrales, Risques psychosociaux : comprendre et agir pour améliorer la Qualité de vie au travail)

En tant qu'Unité de Formation et de Recherche (UFR), la Faculté accueille chaque année plus de 3500 étudiants en formation initiale et continue, tout en dispensant des enseignements à haute valeur ajoutée pour les étudiants non spécialistes inscrits dans d'autres formations et d'autres composantes.

L'offre de formation est assurée par 86 enseignants-chercheurs permanents et plus de 200 professionnels et intervenants extérieurs, appuyés par une équipe administrative et technique de 17 personnes. L'ensemble du personnel de la Faculté veille à réserver à chaque étudiant le meilleur accueil et à réunir toutes les conditions humaines et techniques pour la formation, la recherche et la professionnalisation en sciences du sujet et de la société. Les enseignements dispensés s'appuient sur les connaissances actualisées par des activités de recherche développées au sein de trois équipes de recherche dont sont membres les enseignants-chercheurs de l'UFR 5. Sa grande attractivité repose sur un cursus Licence-Master-Doctorat comportant des parcours adaptés en termes de professionnalisation et de recherche, dans un environnement interculturel, ouvert à l'international et aux questions de société.

[ufr5@univ-montp3.fr](mailto:ufr5@univ-montp3.fr) - Bâtiment B, 2<sup>e</sup> étage

# UFR 6 : ÉDUCATION ET SCIENCES POUR LES LETTRES, LANGUES, ARTS, SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Directrice : Pr Sandra Bringay

La Faculté accueille près de 2 500 étudiants inscrits dans des Licences, des Masters, et Diplômes Universitaires, ainsi qu'environ 15 000 étudiants dans les différents enseignements transversaux qu'elle assure en informatique, mathématique, science des données, métiers de l'enseignement et pratique sportive pour l'ensemble des étudiants de l'Université, y compris sur le site de Béziers. L'UFR 6 est composée de 4 départements : Formation des Enseignants en LLASHS, Sciences de l'Éducation, Mathématiques et Informatique Appliquées et Département des Sports

La Faculté propose des filières professionnalisantes de haut niveau dans les métiers des Sciences de l'Éducation et métiers de la formation, des Sciences des Données ou encore de l'Enseignement en lien avec l'INSPÉ dans les disciplines d'Arts Plastiques, de Documentation, d'Éducation Musicale, de Langues (Allemand, Anglais, Chinois, Espagnol, Italien, Occitan), de Lettres (Lettres Classiques, Lettres Modernes), de Philosophie, d'Histoire-Géographie, de Sciences Économiques et Sociales, de Sciences et Techniques Médico-Sociales.

[ufr6@univ-montp3.fr](mailto:ufr6@univ-montp3.fr) - Bâtiment B, 1<sup>er</sup> étage

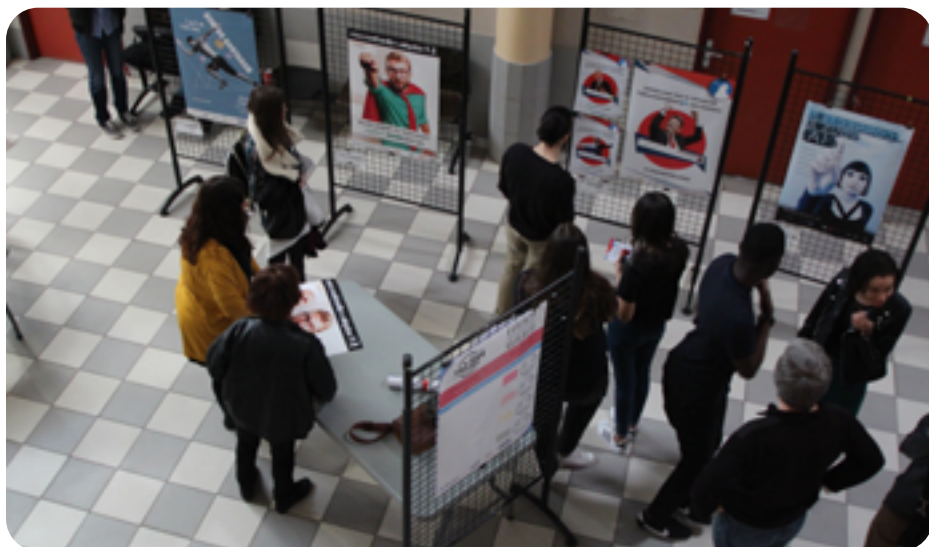


# ITIC : INSTITUT DES TECHNOSCIENCES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

Directeur : Laurent Fauré

L'Institut des Technosciences de l'Information et de la Communication (ITIC) regroupe 3 départements de sciences humaines et sociales complémentaires aux plans pédagogique et scientifique : Information et Communication, Information et Documentation, Sciences du Langage. Cette association permet de proposer à plus de 2 300 étudiants une offre de formation variée et cohérente, de niveau Licence, Master ou Doctorat, déclinée par chaque composante selon ses champs de spécialité : communication des organisations, communication numérique, ressources documentaires, médias, médiation culturelle, formations et médiations numériques, sociolinguistique, analyse du discours, interactionnisme, didactique des langues-cultures... En présentiel ou à distance, sa pédagogie, délibérément innovante et ouverte aux humanités numériques, mobilise notamment les technologies digitales. L'ITIC développe également de nombreux liens avec la société civile et le monde professionnel où ses expertises et ses formations sont largement appréciées.

[institut.itic@univ-montp3.fr](mailto:institut.itic@univ-montp3.fr) - Bâtiment E



## ÉCOLES DOCTORALES

### **ED58 : Langues, littératures, cultures, civilisations**

Directrice : Pr Anita Gonzales-Raymond

### **ED60 : Territoires, temps, sociétés, développement**

Directrice : Pr Nathalie Blanc

À l'Université, les écoles doctorales organisent la formation des doctorants autour de deux objectifs complémentaires :

- Leur offrir une formation approfondie dans leur domaine de recherche ainsi qu'une large culture scientifique, au moyen de séminaires spécialisés et de dispositifs transversaux ;
- Les préparer à l'insertion professionnelle par des formations adaptées et une mise en relation avec les structures chargées de la valorisation de la recherche.

Les écoles doctorales proposent des contrats doctoraux et des bourses de mobilité mais aussi soutiennent financièrement les soutenances de thèse. Elles sont membres du Collège doctoral Languedoc-Roussillon.

## LES PARTENARIATS ET LA VALORISATION DE LA RECHERCHE

Les chercheurs et les doctorants sont accompagnés dans leurs démarches partenariales par la direction de la recherche et des écoles doctorales et la direction de l'innovation. Objectif : développer la recherche collaborative avec des partenaires public/privé, encourager la maturation de l'innovation, détecter et accompagner les projets innovants de création d'entreprises, aider et conseiller dans le montage et le suivi des projets ANR et les programmes de recherche internationaux. Il s'agit également de favoriser le transfert de technologies, de compétences, de savoirs et de savoir-faire vers le tissu économique et social et protéger les résultats par la gestion de la propriété intellectuelle.

# SERVICE UNIVERSITAIRE DE FORMATION CONTINUE

Le Service Universitaire de Formation Continue (SUFCO) assure l'accès à la formation des salariés, des demandeurs d'emploi, des professionnels exerçant en libéral, des indépendants, et des alternants.

Le SUFCO assure également la mise en œuvre de la VAE et du bilan de compétences.

Le SUFCO vous accueille et répond à vos questions :

- Se former à l'Université sans le bac ;
- Préparer sa reconversion professionnelle ;
- Se former en alternance ;
- Développer ses compétences ;
- Valider ses acquis ;
- Effectuer un bilan de compétences ;
- Constituer le dossier de financement de sa formation.

Montpellier – Campus Route de Mende - Bâtiment B, 4<sup>e</sup> étage - Tél : 04 67 14 55 82

Béziers – Centre Universitaire Du-Guesclin – 1<sup>er</sup> étage – Tél : 04 67 31 88 23

[www.univ-montp3.fr/fr/formation/formation-continue-sufco](http://www.univ-montp3.fr/fr/formation/formation-continue-sufco)

[sufco@univ-montp3.fr](mailto:sufco@univ-montp3.fr)

## LE SAVIEZ-VOUS ?

### **Des formations en alternance à l'Université Paul-Valéry Montpellier 3**

Toutes les études démontrent qu'un étudiant qui suit son cursus de formation en alternance est mieux armé pour affronter le marché de l'emploi. Pour l'étudiant, se former en alternance permet d'acquérir les savoirs fondamentaux à l'Université en même temps qu'il se forme aux applications pratiques au sein d'une organisation professionnelle. À l'Université Paul-Valéry Montpellier 3, ce sont plus de 40 formations qui sont organisées en alternance.

D'un point de vue législatif, l'alternance se décline sous la forme de deux types de contrat de travail : le contrat d'apprentissage et le contrat de professionnalisation.

### **Plus d'infos :**

[www.univ-montp3.fr/fr/alternance-et-professionnalisation/alternance](http://www.univ-montp3.fr/fr/alternance-et-professionnalisation/alternance)

[alternance@univ-montp3.fr](mailto:alternance@univ-montp3.fr)





---

## **36 EXAMENS**

---

## **37 ENVIRONNEMENT NUMÉRIQUE DE TRAVAIL (ENT)**

---

## **41 PAVILLON INFORMATIQUE**

---

## **42 RÉUSSIR ET S'INSÉRER PROFESSIONNELLEMENT**

The image features a central dark green organic shape containing the word 'ÉTUDIER' in white. This shape is surrounded by various green elements: a light green dotted circle, several smaller organic shapes in different shades of green, a white starburst icon, a stylized infinity symbol, and a series of concentric white lines with a small circle and dot at their center. The overall aesthetic is modern and vibrant.

**ÉTUDIER**

# EXAMENS

Tout étudiant, quelle que soit la note obtenue en 1<sup>ère</sup> évaluation a le droit de se présenter à la 2<sup>e</sup> évaluation (rattrapage).

La meilleure des 2 notes est retenue :

	Exemple 1	Exemple 2	Exemple 3	Exemple 4	Exemple 5
<b>1<sup>ère</sup> évaluation</b>	8	12	absent	7	absent
<b>2<sup>ème</sup> évaluation</b>	11	absent	10	9	absent
<b>Résultat</b>	<b>11</b> (admis)	<b>12</b> (admis)	<b>10</b> (admis)	<b>9</b> (ajourné)	<b>0</b> (ajourné)

## ATTENTION !

Pour certaines matières transversales (informatique, langues vivantes, sport), seules les notes inférieures à 10 à la 1<sup>ère</sup> évaluation peuvent être rattrapées. Renseignez-vous auprès de votre UFR.

Les rapports et soutenances de stage de Licence et de Licence professionnelle ne donnent lieu qu'à une seule évaluation.

Étudiants de Licence, vous avez cumulé au moins 40 crédits (ECTS) au cours de l'année universitaire ? Vous pouvez être ajourné, mais autorisé à continuer (AJAC). Cette disposition ne peut concerner que 2 années consécutives (L1/L2 ou L2/L3). Les étudiants en situation d'AJAC doivent donc prioritairement valider les enseignements manquants de l'année inférieure.

Le cursus de Master comporte obligatoirement un ou plusieurs stages, de l'initiation à la recherche, la rédaction d'un mémoire ainsi que d'autres travaux d'études personnels. Les mémoires et les stages de Master 1 et de Master 2 ne donnent lieu qu'à une seule évaluation.

Les étudiants en situation de handicap doivent présenter le plus tôt possible aux secrétariats pédagogiques la décision définitive d'aménagement aux études ou examens établie par le SAE-SH sur proposition du service de médecine préventive. Les étudiants en dispense d'assiduité sont évalués aux mêmes périodes d'examen. Il faut donc prévoir de se rendre disponible !

# ENVIRONNEMENT NUMÉRIQUE DE TRAVAIL (ENT)

## FOCUS SUR CERTAINS SERVICES ACCESSIBLES DEPUIS L'ENT

[monupv.univ-montp3.fr](http://monupv.univ-montp3.fr)

Une fois identifié, à partir de la page d'accueil, vous pouvez accéder à l'ensemble des services.

Vous avez la possibilité de personnaliser votre page d'accueil en mettant en avant, par exemple, les services que vous utilisez le plus souvent. Par défaut, sont proposés les services suivants : messagerie électronique, notes, calendrier des examens, demandes d'intervention, cours en ligne.

Il vous suffit de cliquer sur :

- « Options – Ajouter à mon accueil » pour ajouter un service à votre page d'accueil ;
- « Options – Déplacer cette portlet » pour organiser l'ordre des services proposés sur votre page d'accueil.



**Inscriptions** : cette rubrique permet de procéder aux réinscriptions administratives et inscriptions pédagogiques (examens) et de choisir vos groupes de TD, TP et TD informatique.

**Scolarité et examens** : vous permet de consulter votre dossier administratif, votre dossier universitaire, votre contrat pédagogique, le calendrier des examens, vos notes, de télécharger votre certificat de scolarité et vos attestations semestrielles et annuelles ou d'éditer votre convention de stage.

**Outils Pédagogiques** : vous permet d'accéder à vos cours en ligne (Moodle), à la sensibilisation au plagiat et à la bibliothèque interuniversitaire.

**Outils Collaboratifs** : vous permet d'accéder à vos mails, aux listes de diffusion, à un service de partage de fichiers volumineux et à un outil de planification de réunions.

**Assistance** : vous permet d'accéder aux demandes d'intervention, à la gestion de compte, l'assistance ENT et l'assistance carte multiservice.

## LA PLATEFORME PÉDAGOGIQUE (MOODLE)

La plateforme pédagogique donne accès aux ressources de cours multimédia, travaux dirigés, exercices, devoirs, forum de discussion, proposés dans le cadre des cours lorsque l'enseignant l'utilise.

**Deux chemins pour accéder à la plateforme pédagogique à partir d'un ordinateur, d'un smartphone ou d'une tablette :**

- Accès depuis l'ENT
- Accès direct [moodle.univ-montp3.fr](https://moodle.univ-montp3.fr)
  - 0 - (Uniquement depuis un smartphone ou une tablette) Cliquez sur Menu
  - 1 - Puis sur Outils pédagogiques
  - 2 - Choisir Cours en Ligne
  - 3 - Puis Accéder à mes cours en ligne
  - 4 - Vous arrivez sur votre Tableau de bord
- Accès direct via l'url : [moodle.univ-montp3.fr](https://moodle.univ-montp3.fr)

Vous pouvez retrouver la procédure pas-à-pas pour une première connexion à Moodle sur notre site internet : Accueil > Université > Innovation > Accompagnement à la continuité pédagogique > Informations pour les étudiants > 1<sup>ère</sup> connexion à Moodle

### SI VOUS AVEZ UN PROBLÈME OU UNE QUESTION ?

Adressez votre demande à [sos-moodle@univ-montp3.fr](mailto:sos-moodle@univ-montp3.fr) en indiquant vos nom, prénom, numéro d'étudiant et diplômes préparés. Ou rendez-vous sur la FAQ moodle accessible hors connexion.

Pour toutes les informations sur les missions de la direction de l'innovation (moodle, les tutoriels, les conseils méthodologique ou encore le tutorat etc.) n'hésitez pas à vous rendre sur le site internet : Accueil > Université > Innovation > Accompagnement à la continuité pédagogique > Informations pour les étudiants

Contact de l'ATELIER :

[innovation@univ-montp3.fr](mailto:innovation@univ-montp3.fr) & Bureaux 002 à 008 – RDC du bâtiment L

## LA MESSAGERIE ÉLECTRONIQUE COLLABORATIVE (BLUEMIND)

**Chaque étudiant dispose d'un compte** [prenom.nom@etu.univ-montp3.fr](mailto:prenom.nom@etu.univ-montp3.fr) après avoir pris connaissance et signé la charte des usages numériques et informatiques de l'Université. En activant son compte, la messagerie est accessible via un navigateur : [mail.etu.univ-montp3.fr](mailto:mail.etu.univ-montp3.fr) ou via l'ENT / Outils collaboratifs.

Vous pouvez accéder également à votre messagerie depuis votre téléphone, la configuration est disponible sur l'ENT dans l'onglet « Assistance ».

Comment configurer sa messagerie sur un appareil mobile ? Retrouvez le mémo ([docs.univ-montp3.fr/\\_media/outils\\_collaboratifs/messagerie\\_etudiants/memo-dont-panic.pdf](https://docs.univ-montp3.fr/_media/outils_collaboratifs/messagerie_etudiants/memo-dont-panic.pdf)) ou la vidéo ([peertube.univ-montp3.fr/videos/watch/a9924463-0691-499e-8d62-810d7f871bbb](https://peertube.univ-montp3.fr/videos/watch/a9924463-0691-499e-8d62-810d7f871bbb)).

La messagerie permet par ailleurs d'utiliser d'autres services associés tels que l'agenda, les contacts, l'archivage et des paramétrages avancés (répondeur, transfert, filtres).

Cette adresse est utilisée tout au long de l'année par l'Université pour vous communiquer toutes les informations officielles concernant vos études ainsi que l'ensemble des informations institutionnelles (calendriers, procédures relatives à votre parcours universitaire). Dans toutes vos communications entre étudiants, avec votre secrétariat pédagogique, avec vos enseignants, privilégiez votre compte e-mail universitaire.

Dès l'ouverture de votre compte de messagerie électronique, vous êtes automatiquement abonné aux listes de diffusion suivantes :

[l-etudiants@univ-montp3.fr](mailto:l-etudiants@univ-montp3.fr)

Cette liste de diffusion vous informe régulièrement de l'actualité de l'Université. Des messages importants concernant la vie de l'Université peuvent y être diffusés ; pensez à consulter régulièrement votre boîte mail.

[l-etu-\(cursus\)@univ-montp3.fr](mailto:l-etu-(cursus)@univ-montp3.fr)

Cette adresse est un lien direct avec le secrétariat pédagogique dont vous dépendez dans le cadre de votre cursus universitaire. Vous serez tenu informé des changements d'horaires, de salles, de calendriers d'examens, etc.

## ATTENTION !

Ne communiquez jamais votre identifiant et votre mot de passe de messagerie, ne les saisissez jamais sur des pages dont l'URL ne se termine pas par « univ-montp3.fr ».

Ces données confidentielles sont strictement personnelles et pourraient être utilisées pour envoyer des messages frauduleux en votre nom. De nombreux messages vous proposent de donner votre mot de passe en échange de « services » plus ou moins attractifs : libération de quota de messagerie, nettoyage de virus, vérification de compte, etc. Il ne faut pas répondre à ces messages (et ne pas cliquer sur les liens qu'ils contiennent), mais les supprimer.

Tous les messages d'alerte provenant de la Direction des Systèmes d'Information et du Numérique sont signés et envoyés à partir de l'adresse : [alerte-dsin@univ-montp3.fr](mailto:alerte-dsin@univ-montp3.fr) ou [infos-dsin@univ-montp3.fr](mailto:infos-dsin@univ-montp3.fr)

### **Un doute sur un message reçu ?**

Adressez votre question à : [infos-dsin@univ-montp3.fr](mailto:infos-dsin@univ-montp3.fr)



# PAVILLON INFORMATIQUE

Tous les jours de 8h à 19h45 sans interruption  
Secrétariat : de 9h à 16h, Tél : 04 67 14 23 92  
Accueil : de 16h à 19h45, Tél : 04 67 14 23 45

Le pavillon informatique « IPT » (Informatique Pour Tous) vous propose un service d'assistance et le point d'accueil « Outils numériques » :

- Utilisation des outils numériques : ENT, messagerie, plateforme pédagogique Moodle, etc.
- Connexion au réseau Wifi de l'Université.

17 salles informatiques équipées de plus de 300 machines sont réparties sur le campus.

## Bâtiment P - Informatique Pour Tous (IPT) : 5 salles

Des cours peuvent être donnés dans les salles C et A ; en dehors de ces cours, les salles sont en libre accès.

Elles sont équipées de PC (Windows 7 ou Windows 10) et de Macintosh (Mac OS X), de logiciels bureautiques, PAO, cartographie, statistiques, montage vidéo, etc. Un copieur est également à votre disposition.

## Ailleurs sur le campus : 12 salles

Elles sont exclusivement réservées aux cours.

- 6 salles de BN 1 à BN 6
- 2 salles, bâtiment de la BU : BUs1 et BUs2
- 3 salles, bâtiment H : H225, H226 et H227
- 1 salle, bâtiment G : G304

Pour vous connecter, munissez-vous de votre identifiant ENT

# RÉUSSIR ET S'INSÉRER PROFESSIONNELLEMENT

## BIBLIOTHÈQUES ET CENTRES DE RESSOURCES

---

### **BIBLIOTHÈQUES**

[www.biu-montpellier.fr](http://www.biu-montpellier.fr)

[facebook.com/bu.upvm](https://facebook.com/bu.upvm)

#### **BIBLIOTHÈQUE RAMON LLULL**

Du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h30

Samedi, de 9h à 17h30 (de fin septembre à début juin)

Horaires restreints l'été

Fermeture : vacances universitaires de Noël et 5 semaines en été.

Tél : 04 67 14 20 08

[bu@univ-montp3.fr](mailto:bu@univ-montp3.fr)

#### **BIBLIOTHÈQUE DE RECHERCHE SAINT-CHARLES**

Au 2<sup>e</sup> étage du site Saint-Charles

Du lundi au vendredi, de 9h à 21h (de mi-septembre à juin)

Samedi, de 9h à 17h (de fin septembre à début juin)

Horaires restreints l'été

Fermeture : vacances universitaires de Noël et 5 semaines en été.

BU accessible exclusivement aux étudiants à partir du niveau Master : pensez à faire activer votre carte d'étudiant à l'accueil du site en début d'année universitaire.

Tél : 04 11 75 71 42

[busaintcharles@univ-montp3.fr](mailto:busaintcharles@univ-montp3.fr)

#### **BIBLIOTHÈQUE DU-GUESCLIN**

Centre Du-Guesclin, Béziers, bureau 104

Du lundi au vendredi de 8h30 à 18h

Horaires restreints de juin à septembre, de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

Fermeture : vacances universitaires de Noël, février, printemps et 5 semaines en été.

Tél : 04 67 31 80 83

[beziers@univ-montp3.fr](mailto:beziers@univ-montp3.fr)

## **BIBLIOTHÈQUES D'UFR ET DE DÉPARTEMENT (CDPS)**

Renseignez-vous auprès de votre UFR ou institut. Les collections de ces bibliothèques spécialisées sont signalées dans le catalogue de la Bibliothèque Interuniversitaire de Montpellier (BIU).

[www.biu-montpellier.fr/](http://www.biu-montpellier.fr/)

---

## **EMPRUNTER DES DOCUMENTS**

Emprunt de livres, revues, DVD (nombre de documents et durée d'emprunt différents selon le diplôme préparé) dans l'ensemble des bibliothèques du réseau BIU (15 Bibliothèques Universitaires) avec votre carte d'étudiant. Retour possible dans toutes les BU du réseau. Pour accéder au catalogue des documents et aux services, rendez-vous sur :

[www.biu-montpellier.fr](http://www.biu-montpellier.fr)

Les BU Ramon Llull, Saint-Charles et Du-Guesclin sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

---

## **TRAVAILLER DANS LES BIBLIOTHÈQUES UNIVERSITAIRES**

### **DANS TOUTES LES BU :**

Possibilité de réserver des documents empruntés

Possibilité de faire venir des documents disponibles dans d'autres bibliothèques du réseau BIU

Photocopieurs et scanners disponibles

### **BU Ramon Llull**

1 200 places de travail disponibles, 8 salles de travail en groupe disponibles dont certaines réservables

Accès au Learning Lab Archipel (réservation conseillée) :

[www.biu-montpellier.fr/espaces-de-travail/trouver-une-salle](http://www.biu-montpellier.fr/espaces-de-travail/trouver-une-salle)

Prêt de matériel numérique : ordinateurs portables, tablettes, casques

---

## ACCÉDER A L'OFFRE ÉLECTRONIQUE DES BIBLIOTHÈQUES

De nombreux documents, en texte intégral, sont disponibles sur le site de la bibliothèque pour les usagers de la communauté universitaire : revues électroniques, livres électroniques, collections, thèses, etc.

Pour y accéder : se connecter avec ses identifiants universitaires via l'ENT (onglet Outils pédagogiques) ou alors, sur le portail de la BIU en choisissant le catalogue UPV. Cliquez sur « s'identifier » (en haut à droite).

### AIDE EN LIGNE

Le service de renseignement en ligne est à votre disposition pour toute question sur notre offre documentaire, un besoin d'informations pratiques, ou un problème d'accès.

[www.boomerang.biu-montpellier.fr](http://www.boomerang.biu-montpellier.fr)

---

## LE CENTRE DE LANGUES ÉTRANGÈRES ET RÉGIONALES (CLER)

Le Centre de Langues Étrangères et Régionales est un espace de travail accessible à tous les étudiants inscrits dans des ECUÉ de langues non-spécialistes : allemand, anglais, arabe, catalan, chinois, espagnol, grec moderne, hébreu, italien, LSF, occitan, portugais, russe. Le CLER propose des séances de travail individuel avec tutorat pédagogique et des ressources papier et multimédia en libre accès.

Les inscriptions aux groupes de TD non-spécialistes ont lieu en début de semestre (sur l'ENT ou à l'accueil du CLER).

Centre de Langues Étrangères et Régionales, 2<sup>e</sup> étage du bâtiment R

Du lundi au jeudi de 9h à 17h

Tél : 04 67 14 21 62 ou 04 67 14 22 51

[cler@univ-montp3.fr](mailto:cler@univ-montp3.fr)

# INFORMATION, ORIENTATION, AIDE À L'INSERTION PROFESSIONNELLE

## **SCUIO-IP**

Ateliers, conférences, le Service Commun Universitaire d'Information, d'Orientation et d'Insertion Professionnelle vous accompagne et propose un programme mis à jour tous les mois.

Retrouvez toutes les dates et activités proposées sur le site web de l'Université [www.univ-montp3.fr](http://www.univ-montp3.fr) et sur la page [facebook.com/ScuioPaulVa](https://facebook.com/ScuioPaulVa)

## **Maison des Étudiants**

Du lundi au vendredi (sauf vendredi après-midi)

de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h

Tél : 04 67 14 26 11

[scuio@univ-montp3.fr](mailto:scuio@univ-montp3.fr)

---

## **INFORMATION / DOCUMENTATION**

Vous recherchez des informations et de la documentation sur les formations et les métiers ? L'équipe du **SCUIO-IP** vous accueille dans la salle de documentation et vous guide :

- Information sur toute l'offre de formation ;
- Portail documentaire et catalogue en ligne du fonds documentaire sur les formations et secteurs d'activité, leurs débouchés professionnels, les concours administratifs et de l'enseignement, etc.
- Presse spécialisée, matériel informatique et espace de travail.

Consultation des ressources documentaires sur place et possibilité d'emprunt pour la plupart des documents.

[scuio-univ-montp3.centredoc.fr](http://scuio-univ-montp3.centredoc.fr)



---

## AIDE À L'ORIENTATION ET À LA RÉUSSITE

### **Besoin d'aide dans votre orientation ou la construction de votre projet d'études et professionnel ?**

Rendez-vous avec un psychologue de l'orientation pour vous aider à analyser vos difficultés et affiner votre projet de formation.

Prendre rendez-vous à l'accueil du SCUIO-IP ou au 04 67 14 26 11

**Un Bilan d'orientation** permet de faire le point sur votre projet d'études, une réflexion guidée sur votre parcours, vos intérêts, vos motivations et votre avenir (orientation ou réorientation filière et métiers).

Tél : 04 67 14 54 59

[orientation@univ-montp3.fr](mailto:orientation@univ-montp3.fr)

---

## INSERTION PROFESSIONNELLE

Vous souhaitez effectuer un stage facultatif et préparer votre avenir professionnel ?

Participez aux ateliers d'aide à la rédaction de CV et de lettre de motivation, de préparation d'un entretien de recrutement, de recherche de stage ou encore d'utilisation des réseaux sociaux professionnels.

Programme mensuel des ateliers et conférences diffusé par mail et sur la page

[facebook.com/ScuioPaulVa](https://facebook.com/ScuioPaulVa)

---

## CONFÉRENCES THÉMATIQUES

Tout au long de l'année, des conférences sont organisées pour répondre à vos questions sur :

- Les candidatures aux filières sélectives ;
- Les concours des fonctions publiques ;
- La césure et le service civique, etc.

Programme mensuel des ateliers et conférences diffusé par mail et sur la page

[facebook.com/ScuioPaulVa](https://facebook.com/ScuioPaulVa)

## ENTREPRENEURIAT

L'Entrepreneuriat Étudiant et le dispositif PEPITE

- Vous pensez avoir une bonne idée, mais vous n'êtes pas sûr de ce qu'elle vaut ?
- Vous avez un projet, mais vous ne savez pas comment le réaliser ou le financer ?
- Vous voulez créer votre emploi dans le domaine qui vous passionne ?

Le dispositif PEPITE peut vous aider à réaliser votre projet (entreprise, association, coopérative, cabinet libéral...). Des formations spécifiques et un suivi personnalisé sont proposés pour vous aider à le construire et à développer votre réseau.

[entrepreneuriat@univ-montp3.fr](mailto:entrepreneuriat@univ-montp3.fr)

[www.univ-montp3.fr/fr/formation/information-orientation/entreprendre](http://www.univ-montp3.fr/fr/formation/information-orientation/entreprendre)

## DÉVELOPPER SON RÉSEAU PROFESSIONNEL

L'Université Paul-Valéry a créé son propre réseau professionnel pour mettre en relation les étudiants, les diplômés, les recruteurs, les enseignants de l'Université.

Le réseau Alumni de l'Université Paul-Valéry vous permet de construire votre réseau professionnel, d'accéder à des offres d'emploi et de stage uniquement visibles par les membres de la plateforme.

Cette plateforme vous permet d'entrer en contact avec les autres membres du réseau, de partager des informations, participer aux événements universitaires (afterworks, conférences, workshops...).

### **Comment se connecter et profiter du réseau Alumni ?**

Il suffit de s'inscrire sur la plateforme [alumni.univ-montp3.fr](http://alumni.univ-montp3.fr)

Vous pouvez créer votre profil pour devenir visible auprès des recruteurs et de la communauté !

Chaque utilisateur a le contrôle de la confidentialité de ses données et peut librement partager ses accès avec les autres membres : recruteurs potentiels, étudiants, diplômés ou enseignants de la plateforme.

### **Un problème de connexion, une question ?**

Contactez l'équipe : [alumni@univ-montp3.fr](mailto:alumni@univ-montp3.fr)

## LE SAVIEZ-VOUS ?

Alumni signifie élèves en latin. C'est le nom adopté par la plupart des universités et des écoles en Europe pour leur association d'anciens élèves.



# CERTIFICATS INFORMATIQUE ET LANGUES INFORMATIQUE (PIX)

Tous les étudiants de première année de Licence (L1) suivent une formation obligatoire aux outils de l'informatique et à leurs usages pour acquérir ou renforcer des compétences numériques utiles aussi bien immédiatement dans le cadre des études que pour des activités personnelles ou professionnelles. Un ensemble d'options permet aux étudiants de seconde et troisième année (L2 - L3) de compléter leur formation dans ce domaine. Ces enseignements prennent en compte le cadre national de référence des compétences numériques.

Par ailleurs, l'Université Paul-Valéry est agréée comme « Centre de certification Pix », ce qui lui permet de proposer des sessions de certification nationale Pix gratuitement pour ses étudiants en formation initiale.



## CERTIFICAT DE COMPÉTENCES EN LANGUES DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (CLES)

Le CLES (Certificat de Compétences en Langues de l'Enseignement Supérieur) est une certification accréditée par le Ministère de l'Éducation Nationale et adossée au Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL). Il atteste de la capacité des candidats à utiliser une langue vivante dans le but de communiquer à l'oral et à l'écrit.

Proposé à tous les étudiants de l'Université ainsi qu'aux candidats extérieurs, il se décline en trois niveaux communs de référence : CLES B1, CLES B2 et CLES C1. Il permet d'évaluer 5 compétences : la compréhension de l'oral, la compréhension de l'écrit, la production écrite, la production orale et l'interaction orale, selon le CLES présenté. Le CLES est proposé en 6 langues à l'Université Paul-Valéry : allemand, anglais, espagnol, italien, portugais et russe.

Pour plus d'informations sur les dates de passage de la certification et sur les modalités d'inscription, consultez le site internet [www.univ-montp3.fr](http://www.univ-montp3.fr) ou par messagerie [cler@univ-montp3.fr](mailto:cler@univ-montp3.fr)

## IDEFI RÉUSSIR EN LICENCE

Le programme IDEFI-UM3D permet d'accroître la réussite des étudiants de première année de licence selon trois axes, les trois « D » :

- La détermination d'un projet universitaire et professionnel ;
- La diversification pour répondre à la variété des publics accueillis ;
- La différence avec des approches pédagogiques et des rythmes d'apprentissage renouvelés.

Une vingtaine d'actions sont déployées tout au long de l'année universitaire pour vous aider à réussir : semaine d'intégration PrépaFac, soutien individuel et/ou collectif, sorties pédagogiques, etc.

Pour en savoir plus : [www.univ-montp3.fr/fr/formation-lp/idefi-um3d](http://www.univ-montp3.fr/fr/formation-lp/idefi-um3d)

Pour plus d'informations sur les dispositifs mis en place au sein de votre formation, renseignez-vous auprès de votre secrétariat pédagogique : [idefi-um3d@univ-montp3.fr](mailto:idefi-um3d@univ-montp3.fr)

# S'OUVRIR SUR LE MONDE

## VOUS ÊTES INSCRIT À L'UNIVERSITÉ ET VOUS VOULEZ VIVRE UNE EXPÉRIENCE À L'INTERNATIONAL ?

Une mobilité internationale est un atout essentiel dans votre parcours universitaire et professionnel. Mais un projet de mobilité se prépare au moins un an à l'avance ! La Direction des Relations Internationales et de la Francophonie vous accompagne dans la préparation et le suivi de votre mobilité.

### VOUS POUVEZ :

**1 - Partir en séjour d'études d'un semestre ou d'une année** dans le cadre d'une mobilité encadrée avec le programme Erasmus+, le BCI / Conventions Québec, les Programmes Anglophones ou sur des accords de coopération interuniversitaires.

Pour connaître les conditions et modalités d'un projet de mobilité, assistez aux réunions régulièrement annoncées sur le site de la DRIF ou par email.

Bureau 02, bât I - Programmes Anglophones & BCI / Convention Québec

Horaires d'ouverture :

- En septembre et janvier, du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h
- Le reste de l'année, de 14h à 17h

[andree.meyers@univ-montp3.fr](mailto:andree.meyers@univ-montp3.fr)

[proganglo-bci-quebec@univ-montp3.fr](mailto:proganglo-bci-quebec@univ-montp3.fr)

Bureau 04, bât I - Programme Erasmus+ et mobilité sur accords de coopération (mobilités sortantes)

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 14h à 17h.

[outgoingstudents@univ-montp3.fr](mailto:outgoingstudents@univ-montp3.fr)

**2 - Partir en stage à l'étranger.** Rendez-vous sur le site de la DRIF pour trouver le stage qui vous correspond via nos offres à l'international et vous renseigner sur les conditions à remplir pour un départ. Vous avez également la possibilité de faire une demande d'aides financières pour votre mobilité :

[outgoingstudents@univ-montp3.fr](mailto:outgoingstudents@univ-montp3.fr)

# VOUS ÊTES ÉTUDIANT INTERNATIONAL ET VOUS VENEZ À L'UNIVERSITÉ ?

**1 - Mobilité individuelle :** pour préparer un diplôme français (de la Licence 1 au Master 2). La Direction des Relations Internationales et de la Francophonie vous accompagne dans vos démarches et facilite votre intégration. Pour prendre connaissance des modalités mises en place rendez-vous sur [www.univ-montp3.fr/fr/international](http://www.univ-montp3.fr/fr/international)  
Bureau 01, bât I - Mobilité individuelle  
Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h à 11h30  
[mobilite.individuelle@univ-montp3.fr](mailto:mobilite.individuelle@univ-montp3.fr)

**2 - Mobilités encadrées :** programme Erasmus+, Programmes Anglophones, le BCI Conventions Québec ou mobilité sur accords de coopération. Pour découvrir ce que la DRIF met en place pour votre accueil et votre intégration, rendez-vous sur [www.univ-montp3.fr/fr/international](http://www.univ-montp3.fr/fr/international)

Bureau 02, bât I - Programmes Anglophones et BCI / Convention Québec  
Horaires d'ouverture :

- En septembre et janvier, du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h
- Le reste de l'année, de 14h à 17h

[andree.meyers@univ-montp3.fr](mailto:andree.meyers@univ-montp3.fr)  
[proganglo-bci-quebec@univ-montp3.fr](mailto:proganglo-bci-quebec@univ-montp3.fr)

Bureau 03, bât I - Programme Erasmus+ et mobilités sur accords de coopération (mobilités entrantes)

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 14h à 17h  
[erasmus-in@univ-montp3.fr](mailto:erasmus-in@univ-montp3.fr)  
[incomingstudent@univ-montp3.fr](mailto:incomingstudent@univ-montp3.fr)

### **3 - IEFÉ - Institut universitaire d'Enseignement du Français langue Étrangère**

Vous voulez apprendre le français, perfectionner votre niveau de langue ou passer l'examen DELF / DALF ? L'institut propose différents enseignements du français pour les étudiants internationaux tels que des formations diplômantes (cours semestriels), des cours d'été sur différentes thématiques et des cours spécifiques.

L'IEFE propose également 6 sessions d'examen du DELF / DALF par an. Les cours sont assurés par des professeurs spécialisés en didactique du Français Langue Étrangère (FLE).

Bureau 08, bât I - IEFÉ, Service des formations internationales  
Horaires d'ouverture :

- Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h 30 à 17h
- Le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h

Tél : 04 67 14 21 01  
[iefe@univ-montp3.fr](mailto:iefe@univ-montp3.fr) / [iefe.univ-montp3.fr](http://iefe.univ-montp3.fr)

---

## BOURSES SUR CRITÈRES SOCIAUX

Vous souhaitez demander une bourse sur critères sociaux ? L'Université Paul-Valéry peut vous accompagner.

Pour les étudiants qui postulent via Parcoursup, la constitution du DSE (Dossier Social Étudiant) se fait directement sur Parcoursup.

Pour les autres étudiants, la constitution du DSE (Dossier Social Étudiant) s'effectue sur : [www.messervices.etudiant.gouv.fr](http://www.messervices.etudiant.gouv.fr) entre le 15 janvier et le 15 mai.

Pour plus d'informations, consultez :

[www.etudiant.gouv.fr/pid33629/bourses-sur-criteres-sociaux.html](http://www.etudiant.gouv.fr/pid33629/bourses-sur-criteres-sociaux.html)

[www.univ-montp3.fr/fr/bourses-sur-criteres-sociaux](http://www.univ-montp3.fr/fr/bourses-sur-criteres-sociaux)

Contact :

[des\\_ia@univ-montp3.fr](mailto:des_ia@univ-montp3.fr)

---

## AUTRES AIDES FINANCIÈRES

Retrouvez toutes les informations utiles concernant les différentes aides attribuées par le CROUS :

[www.etudiant.gouv.fr/pid33628/vos-aides-financieres.html](http://www.etudiant.gouv.fr/pid33628/vos-aides-financieres.html)

[www.univ-montp3.fr/fr/autres-aides](http://www.univ-montp3.fr/fr/autres-aides)



Parc du Musée

---

## **57 CULTURE**

---

## **61 ANIMATION DU CAMPUS**

---

## **65 SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL**

---

## **66 CITOYENNETÉ ET DÉVELOPPEMENT DURABLE**

The image features a large, central, irregular blue shape that resembles a stylized letter 'A' or a similar abstract form. This shape is set against a background of concentric, light blue circular lines that create a ripple effect. Several smaller, solid blue shapes of various sizes are scattered around the main shape. In the bottom right corner, there is a small cluster of blue dots arranged in a roughly triangular pattern.

**VIVRE**  
À L'UNIVERSITÉ



Parc du Musée



# CULTURE

La culture est dans l'ADN de l'Université Paul-Valéry. Musée des Moulages unique en France, Théâtre La Vignette « scène conventionnée d'intérêt national », Orchestre symphonique, concerts, projections de films... Vous pouvez également pratiquer dans les ateliers proposés par le CCU ou les associations à la Maison Des Étudiants.

---

## CENTRE CULTUREL UNIVERSITAIRE

Au total, ce sont plus de 100 rendez-vous annuels qui sont proposés par le Centre Culturel Université Paul-Valéry Montpellier 3 (CCU) aux étudiants et personnels de l'Université, mais également au public extérieur.

Ateliers de pratiques (photo, dessin, théâtre, musique, BD, danse, ...), projections, vernissages, représentations, concerts, conférences, restitutions d'ateliers, ou festivals comme celui de la jeune création étudiante au printemps [www.novofestival.fr](http://www.novofestival.fr) viennent ainsi rythmer le cours de l'année universitaire.

Présentation des ateliers pratiques 2020-2021 :

Mardi 22 septembre 2020 à 17h30 au théâtre (bât H) / entrée libre

Renseignements et infos pratiques

Bâtiment H – 1<sup>er</sup> étage

Bureaux H 101 à 107

Tél : 04 67 14 55 98

[ccu@univ-montp3.fr](mailto:ccu@univ-montp3.fr)

[ccu.univ-montp3.fr](http://ccu.univ-montp3.fr)

Suivez les actualités du CCU

[ccu.univ-montp3.fr](http://ccu.univ-montp3.fr)

[facebook.com/centrecultureluniversitairemontpellier](https://facebook.com/centrecultureluniversitairemontpellier)

[twitter.com/ccuupv](https://twitter.com/ccuupv)

Inscription newsletter

[ccu.univ-montp3.fr/inscription-newsletter](http://ccu.univ-montp3.fr/inscription-newsletter)

Maison Des Étudiants.

# MUSÉE DES MOULAGES

Une collection classée au titre des Monuments Historiques

Le Musée des Moulages, musée universitaire, est un outil pédagogique et scientifique. Il est à la fois un témoignage historique de l'enseignement de l'archéologie et de l'art antique et médiéval depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et un acteur de la vie culturelle de l'Université Paul-Valéry grâce aux expositions temporaires et aux manifestations culturelles et scientifiques qui y sont régulièrement organisées.

Renseignements et infos pratiques

Tél : 04 67 14 54 86

[mdm@univ-montp3.fr](mailto:mdm@univ-montp3.fr)

[musee.univ-montp3.fr](http://musee.univ-montp3.fr)

Du mardi au vendredi, de 10h à 12h : visites guidées sur réservation

Du mardi au vendredi, de 12h à 17h : accès libre (entrée gratuite pour les étudiants et personnels)

Fermeture les lundis, jours fériés, pour les vacances de Noël, juillet et août.

Actualités du musée

[facebook.com/museedesmoulagessmontpellier](https://facebook.com/museedesmoulagessmontpellier)

[twitter.com/MuseeUpv](https://twitter.com/MuseeUpv)



# THÉÂTRE LA VIGNETTE

Scène conventionnée d'intérêt national

Le Théâtre la Vignette est un lieu de création contemporaine où les jeunes générations côtoient des artistes de renommée internationale. C'est une scène de référence dans le paysage national. Théâtre, marionnettes, danse, cirque, musique... La Vignette est à la fois un théâtre de création et de transmission.

## Renseignements et infos pratiques

Tél : 04 67 14 55 98

[contact@theatrelavignette.fr](mailto:contact@theatrelavignette.fr)

[www.theatrelavignette.fr](http://www.theatrelavignette.fr)

Billetterie : où et comment acheter ses places ?

À partir du 14 septembre 2020

- Sur place : du lundi au vendredi, de 12h à 14h à la billetterie du théâtre (bâtiment H – 1<sup>er</sup> étage) et une heure avant chaque représentation
- Par téléphone : du lundi au vendredi de 12h à 14h au 04 67 14 55 98
- En ligne : [www.billetterie.theatrelavignette.fr](http://www.billetterie.theatrelavignette.fr)

Save the date : présentation de saison 2020-2021

Mardi 22 septembre 2020 à 19h15 au théâtre / entrée libre

Actualités du théâtre

[theatrelavignette.fr](http://theatrelavignette.fr)

[facebook.com/TheatrelaVignette/](https://facebook.com/TheatrelaVignette/)

[twitter.com/ThtrelaVignette](https://twitter.com/ThtrelaVignette)

Inscription newsletter

[theatre.univ-montp3.fr/inscription-newsletter](http://theatre.univ-montp3.fr/inscription-newsletter)



# ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE L'UNIVERSITÉ ET DU CONSERVATOIRE

Fruit d'un partenariat entre l'Université Paul-Valéry Montpellier 3, Montpellier Méditerranée Métropole et l'Orchestre National de Montpellier, l'Orchestre symphonique CRR-UPV est accessible sur audition aux étudiants de l'Université Paul-Valéry, aux élèves du Conservatoire à Rayonnement Régional de Montpellier Méditerranée Métropole mais aussi aux étudiants des autres universités et grandes écoles montpelliéraines. Placé sous la direction d'un chef-assistant de l'Orchestre National de Montpellier, il bénéficie de l'encadrement artistique et pédagogique des musiciens de l'Orchestre National de Montpellier et des professeurs du Conservatoire. Orchestre symphonique à géométrie variable, il permet l'accès des étudiants aux œuvres du grand répertoire mais favorise aussi la création d'œuvres contemporaines.

Suivez l'actualité de l'orchestre et du Centre International de Musique Médiévale (CIMM) : [ccu.univ-montp3.fr](http://ccu.univ-montp3.fr)

## Horaires de rendez-vous :

Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h (fermé le mercredi)

Tél : 04 67 14 23 64



# ANIMATION DU CAMPUS

## **Maison Des Étudiants, Service Vie Étudiante**

La vie étudiante en dehors des cours ? C'est à la MDE, la Maison Des Étudiants ! Partagez, créez, innovez, et profitez tout au long de l'année des concerts, des pièces de théâtre, des soirées cinéma, des festivals, toujours gratuits à la MDE.

## **Nos missions :**

Valoriser et accompagner les initiatives étudiantes (FSDIE, subventions, prêt de salle, communication). Accompagner l'engagement associatif, la vie associative.

**Venez nous rencontrer du lundi au vendredi**, de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.

**Nous contacter :** [sve@univ-montp3.fr](mailto:sve@univ-montp3.fr)

## **Des associations étudiantes**

41 associations étudiantes sont actives sur le campus, il y en a forcément une pour vous ! Découvrez-les sur l'annuaire des associations :

[www.univ-montp3.fr/fr/campus/maison-des-étudiants/la-vie-associative](http://www.univ-montp3.fr/fr/campus/maison-des-étudiants/la-vie-associative)

[www.facebook.com/maisondesetudiantsUPVM/](https://www.facebook.com/maisondesetudiantsUPVM/)

[www.instagram.com/mde\\_universite\\_paul\\_valery/](https://www.instagram.com/mde_universite_paul_valery/)

La plupart d'entre-elles disposent aussi d'une page Facebook à leur nom. Retrouvez-les sur les réseaux sociaux pour découvrir leur actualité, permanences ou les contacter.



## SPORT - EPS

Pratiquer le sport c'est bon pour le corps et l'esprit. C'est aussi un facteur d'intégration à l'Université. Découvrez toutes les activités physiques sur le site web de l'Université.

[www.univ-montp3.fr/fr/vie-de-campus/sports-et-pratiques-physiques](http://www.univ-montp3.fr/fr/vie-de-campus/sports-et-pratiques-physiques)

### SUAPS

Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives

Maison Des Étudiants, Bureau du Service des Sports (MDE2, local 105)

Tél : 04 67 14 55 51

[suaps@univ-montp3.fr](mailto:suaps@univ-montp3.fr)

3 modalités de pratique :

- Pratiques physique notées « ouverture EPS » (UE) ;  
Enseignement intégré au cursus Licence : 27 activités sportives sont proposées sur les 6 semestres ;
- Pratiques physique non notées ;  
Enseignement non évalué : 37 activités proposées ;
- Compétition ;  
Ouverte à tous les niveaux, du débutant au sportif de haut niveau. En collaboration avec le SUAPS et la FFSU (Fédération française de Sport Universitaire), l'Association Sportive gère les compétitions.

### HANDICAP

En collaboration avec le SAE-SH, le SUAPS organise la pratique des étudiants handicapés (EPS noté et non noté, compétition).

### HAUT NIVEAU

Le SUAPS participe à l'aménagement particulier pour les étudiants figurant sur la liste ministérielle des « sportifs de haut niveau ». Les étudiants de haut niveau ne figurant pas sur cette liste doivent constituer un dossier à remettre au SUAPS avant le vendredi 20 septembre 2020. Faites-vous connaître dès votre inscription auprès de

[jean-francois.marie@univ-montp3.fr](mailto:jean-francois.marie@univ-montp3.fr)

### ASSOCIATION SPORTIVE UM3

Bureau du Service des Sports (MDE2, local 105)

Tél : 04 67 14 55 51

### LE SPORT AU CENTRE UNIVERSITAIRE DU-GUESCLIN À BÉZIERS

Tél : 04 67 31 80 83

[beziers@univ-montp3.fr](mailto:beziers@univ-montp3.fr)



---

## SANTÉ

Le Service de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé pour les étudiants (SUMPPS) est un lieu d'écoute, d'informations, de prévention, d'orientation et d'éducation à la santé.

Pour toute question ou problème de santé vous pouvez rencontrer un professionnel de santé (médecin et infirmière) du SUMPPS sans rendez-vous.

**Attention : ce n'est pas un centre de soins avec prescription.**

Sur convocation : visite primo-inscrit (toute première inscription implique une convocation à une visite de prévention avec une infirmière et un médecin)

Sur rendez-vous :

- Consultations nutrition ;
- Consultations psychologiques ;
- Consultations pour certificat de non contre indication à la pratique sportive ;
- Consultations d'aménagements pour les examens (tiers-temps, aménagements spécifiques pour raisons médicales, etc.) ;
- Consultations d'aptitude à la vie en collectivité (pour logement en cité universitaire, etc.) ;
- Consultations de maintien de bourses pour raisons médicales ;
- Ateliers : aide au sevrage tabac, sophrologie.

Rez-de-chaussée de la Maison Des Étudiants

Du lundi au vendredi, de 8h à 16h45 (vendredi fermeture à 16h30)

Tél : 04 67 14 22 40

[secretariat.medecine@univ-montp3.fr](mailto:secretariat.medecine@univ-montp3.fr)

**En cas d'urgence : suivre les consignes générales de l'université. Page 5-6**

---

## ACTION SOCIALE

Le service social du CROUS de Montpellier-Occitanie a pour mission d'aider les étudiants de l'Université Paul-Valéry à s'insérer au mieux dans leur projet d'études et les accompagner dans l'apprentissage de l'autonomie, dans le respect du secret professionnel.

Après évaluation sociale de la situation de chaque étudiant, le service social peut proposer également différents types d'aides financières.

Les assistants de service social du CROUS de Montpellier-Occitanie reçoivent sur rendez-vous. Pour prendre rendez-vous, deux solutions s'offrent à vous :

- 1 - Envoyez un e-mail à [service.social@crous-montpellier.fr](mailto:service.social@crous-montpellier.fr) en précisant vos : nom et prénom ; date de naissance et INE ; secteur d'études ; téléphone et enfin l'objet précis de votre demande
- 2 - Téléphonnez au 04 67 41 50 28. Cependant, en raison d'un grand nombre d'appels, privilégiez la messagerie électronique, une réponse vous sera faite dans les meilleurs délais



# SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

---

## DES REGISTRES À VOTRE DISPOSITION

Vous avez été témoin direct ou victime de violences ou de harcèlement ? Vous souhaitez signaler des problèmes de sécurité ou avez des remarques sur les conditions d'étude ou de travail ? Des Registres Santé et Sécurité au Travail (RSST) sont à votre disposition dans chaque service, composante ou UFR de l'Université.

Ces registres recensent et conservent les remarques sur des événements et situations à risque ainsi que la réponse de l'administration à ces remarques.

Ils sont ouverts à tous les usagers et étudiants de l'Université et concernent tous les événements liés aux conditions de travail et d'étude : incivilité, violence, harcèlement, risques psychosociaux, risques professionnels, améliorations des conditions de travail.

Si besoin, le conseiller de prévention est là pour vous guider dans votre rédaction.

Vos remarques, strictement confidentielles, seront visées et éventuellement commentées par le chef du service concerné avant d'être soumises au Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT).

Pour plus d'informations : [www.univ-montp3.fr/fr/node/38339](http://www.univ-montp3.fr/fr/node/38339)

Vous y trouverez notamment les coordonnées des représentants usagers au CHSCT.

Le conseiller de prévention :

[conseiller-prevention@univ-montp3.fr](mailto:conseiller-prevention@univ-montp3.fr)

# CITOYENNETÉ ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

## DÉVELOPPEMENT DURABLE ET RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE

Votre Université est engagée dans le développement durable depuis 2016 ; à ce titre elle a été labellisée en 2019 par des représentants des établissements d'enseignement supérieur, de la conférence des grandes écoles, de la Conférence des Présidents d'Université, du collectif des chargés de mission DDRS, du Réseau Français des Etudiants pour le Développement Durable, du Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation et du Ministère de la Transition écologique et solidaire. L'Université Paul-Valéry Montpellier 3 a par ailleurs défini sa politique DDRS qui repose sur trois axes stratégiques : le management de l'énergie, la protection de la biodiversité et la poursuite des conditions d'une université citoyenne et durable.

Dans ce contexte, l'établissement a initié de nombreux projets institutionnels mais soutient aussi des projets portés par des étudiants, des associations étudiantes ou des projets collectifs de filière. La mission DDRS peut vous accompagner, n'hésitez pas à la rencontrer. Vous pouvez suivre l'actualité DDRS de l'Université sur le site internet, rubrique développement durable, ou en vous abonnant à la page Facebook de la Mission Développement Durable et Responsabilité Sociétale :

[@DDRS.univpaulvalery](https://www.facebook.com/DDRS.univpaulvalery)

La troisième édition de la Journée DDRS, aura cette année pour thème l'Eau, et se déroulera début 2021.

Tél : 04 67 14 20 80

[developpement\\_durable@univ-montp3.fr](mailto:developpement_durable@univ-montp3.fr)



## MISSION ÉGALITÉ

L'Université est engagée dans la lutte contre les discriminations principalement fondées sur le sexe, l'origine ethnique, la religion ou la croyance, le handicap, l'âge, l'orientation ou l'identité sexuelle. Elle s'attache ainsi à la préservation du vivre ensemble.

Chaque année, au mois d'octobre, se tient le Festival de Lutte Contre les Discriminations. Étudiants, enseignants et associations participent à la construction de sa programmation : théâtre, conférence, projections, etc. animent le campus durant deux semaines. Contactez-nous pour proposer des projets sur les thématiques du genre ou des discriminations.

Vous êtes, vous-même, victime de harcèlement sexuel ou de discriminations ? Une cellule d'écoute est à votre disposition.

Prenez rendez-vous avec la Mission Egalité

Tél : 04 67 14 54 29

[egalite.f-h@univ-montp3.fr](mailto:egalite.f-h@univ-montp3.fr)





Directeur de la publication :  
Patrick Gilli, Président de l'Université Paul-Valéry Montpellier 3

Conception :  
Direction de la communication, en partenariat avec l'ensemble des services de l'Université

Conception graphique et mise en page :  
Direction de la communication

Juin 2020

---

Retrouvez-nous sur le web et les réseaux sociaux  
[www.univ-montp3.fr](http://www.univ-montp3.fr)  
[@univpaulvalery](https://twitter.com/univpaulvalery)



**Université Paul-Valéry  
Montpellier 3**

Route de Mende  
34199 Montpellier Cedex 5



Retrouvez nous sur les réseaux sociaux

[www.univ-montp3.fr](http://www.univ-montp3.fr)  
[@univpaulvalery](https://twitter.com/univpaulvalery)

